

LE BUGUE

Mise en location du lotissement l'Ovalie rue du Stade

Les travaux de construction du lotissement l'Ovalie au Bugue (reconstruction après démolition de l'opération LA PISTE composée de 2 bâtiments de 24 logements collectifs), arrivent à leur terme. Les futurs locataires sont invités à prendre les clés de leur logement neuf le **Jeudi 27 août 2020**, à partir de 9h.

Situé à côté du stade, en périphérie du bourg, le lotissement est implanté dans un quartier pavillonnaire peu dense, dans un environnement bordé de grands arbres. Au total, 8 maisons de type 3 et de type 4, agrémentées chacune d'un jardin clôturé et d'un garage, viennent compléter l'offre locative sur la commune.

Conformes à la réglementation thermique 2012, ces logements sont économes en consommation énergétique. Le chauffage est assuré par un poêle à pellets avec appoint électrique. L'eau chaude sanitaire est produite par un ballon thermodynamique. La résidence est raccordée au réseau égout communal.

Les logements sont « accessibles » et peuvent être équipés de façon à recevoir des personnes à mobilité réduite.

D'un point de vue architectural, les maisons de type 3 sont en rez-de-chaussée, compacts et présentent des pignons en façade sur rue. Chaque maison est bien identifiée et séparée du voisin par le volume du garage. Côté jardin, une terrasse est abritée par un auvent. Les maisons de type 4 ont un jardin plus grand. Sur cette parcelle, des bâtiments d'habitation collectifs ont été démolis pour permettre la construction de ce lotissement.

> Les surfaces et loyers mensuels hors charges à titre indicatif :

- T3 : 70 m² pour un loyer mensuel à partir de 378 €
- T4 : 90 m² pour un loyer mensuel à partir de 480 €

Les loyers sont conventionnés et peuvent donner droit à l'aide personnalisée au logement (APL) en fonction des revenus du ménage.

> Le coût total de cette réalisation s'élève à 1 302 400 € (démolition comprise) financé par :

- Des emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour 1 003 090 €
- Une subvention de l'Etat pour 19 500 €
- Une subvention du Conseil Départemental de la Dordogne pour 40 000 €
- Le restant étant couvert par des fonds propres

> Architecte : ATB ARCHITECTES – 24220 SAINT CYPRIEN

PERIGORD HABITAT, c'est :

- 9 460 logements sociaux, foyers compris
- 17600 locataires logés
- 170 communes d'implantation
- 157 salariés
- 49 millions d'euros de budget de fonctionnement
- 32 millions d'euros de budget d'investissement

C'est aussi **5 agences délocalisées** au service des locataires :

AGENCE DU GRAND PERIGUEUX

48 rue Gambetta
CS 70118
24054 PERIGUEUX
tél 05 53 02 74 90
grand.perigueux@perigordhabitat.fr

AGENCE DE PERIGUEUX

48 rue Gambetta
CS 70118
24054 PERIGUEUX
tél 05 24 52 00 70
ville.perigueux@perigordhabitat.fr

AGENCE DE SARLAT

35 avenue Thiers
CS 80219
24206 SARLAT LA CANEDA CEDEX
tél 05 53 28 64 50
sarlat@perigordhabitat.fr

AGENCE DE BERGERAC

6/8 Rue Professeur Testut
Place du Foirail- CS 21018
24112 BERGERAC CEDEX
tél 05 53 63 90 10
bergerac@perigordhabitat.fr

AGENCE DE NONTRON

22 Rue de Verdun
CS 30111
24300 NONTRON
tél 05 53 60 60 30

nontron@perigordhabitat.fr

Collectivité de rattachement : Syndicat Mixte Ouvert du Logement Social (SMOLS)

Président : Germinal PEIRO

Directrice Générale : Séverine GENNERET

Contact presse : Hayat MENDIL - 05.53.02.61.24